

***Bulletin des actes administratifs***  
***Université Claude Bernard Lyon 1***

*Numéro 326 du 20 août 2025*

# **Bulletin des actes administratifs Université Claude Bernard Lyon 1 20 août 2025**

Arrêté n°209-2025-DES-031 portant désignation d'une chargée de mission égalité-diversité

Arrêté n°210-2025-DES-032 portant désignation d'une référente "Protocole de Nagoya"

**ARRETE n° 209-2025-DES-031 portant désignation d'une chargée de mission  
Egalité-Diversité**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu les statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et notamment l'article 29 ;*

*Vu l'arrêté de proclamation de l'élection du président de l'université en date du 20 mars 2025 ;*

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Aurélie OLIVESI est nommée chargée de mission Egalité-Diversité.



Sa lettre de mission est annexée au présent arrêté.

**Article 2** : Le présent arrêté sera porté à la connaissance des personnels et usagers par voie de publication sur les sites internet et intranet de l'université. Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villeurbanne, le 23 juillet 2025,

Le président de l'université

M. Bruno LINA

  
  
Pour le Président et par délégation  
La Vice Présidente du Conseil d'Administration  
Sandrine CHARLES

**ARRETE n° 210-2025-DES-032 portant désignation d'une référente « Protocole de Nagoya »**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu les statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et notamment l'article 29 ;*

*Vu l'arrêté de proclamation de l'élection du président de l'université en date du 20 mars 2025 ;*

**ARRÊTE**


**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Caroline LEROUX est nommée référente « Protocole de Nagoya ».

Sa lettre de mission est annexée au présent arrêté.

**Article 2** : Le présent arrêté sera porté à la connaissance des personnels et usagers par voie de publication sur les sites internet et intranet de l'université. Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villeurbanne, le 23 juillet 2025,

Le président de l'université

*Pour le Président et par délégation*  
*La Vice Présidente du Centre d'Administration*  
M. Bruno LINA   
*Sandrine CHARLES*

